REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 07
Du mardi 28/07/2020
Au siège de la Ligue Réunionnaise de Football.

Présents :

Président : M. Irshad ABDUL MUNAF
Membres : M. PARIS Bernard, M. Bruno FONTAINE, M. Jean Luc ROYER, M. Dominique URBATRO, Mme Marie Claude BANOR,M. Aurélien MADIA.
Administratif LRF : M. Eric TOURON

Ordre du jour :

1. Approbation du PV N°6 de la RA
2. Recrutement
3. La COVID 19
4. Observations
5. Réunion de rattrapage du 11 août 2020

1. Approbation du PV no. 6 de la RA

Après lecture, l'ensemble des membres de la RA approuvent le procès-verbal n° 6 de la Régionale d'Arbitrage.

2. Recrutement

Monsieur Bernard Paris fait le point sur la situation des candidatures deux semaines avant le lancement de la campagne de recrutement 2020.

60 candidats sont inscrits, les convocations seront transmises par les services de la LRF au cours de la semaine du 3 août 2020.

L'organisation générale des séances de formation, leurs dates ainsi que les potentiels formateurs sont discutés et seront validés après le regroupement du 15 août 2020, permettant de connaître avec certitude la provenance de tous les candidats.

3. Les règles sanitaires COVID 19

Après le constat de quelques dysfonctionnements pour la majorité mineurs, seul un cas aura nécessité une décision immédiate de retrait d'un arbitre sur les compétitions majeures de la LRF après 2 journées de compétition.
Le Président expose de nouveau avec insistance les règles sanitaires à respecter obligatoirement par les arbitres et les leur fera envoyer de nouveau par courriel. Les vestiaires sont interdits aux Arbitres-Assistants. Le trio arbitral n'est pas autorisé à prendre une douche. Toutes les précautions doivent être prises pour le respect des gestes-barrières.

4. Observations

Les observateurs rendent compte de leur observation, validée auprès des désignateurs et managers en vue de la promotion d'arbitres en R1 et R2.D'autres officiels devront travailler sur les divisions inférieures et seront observés à nouveau avant un éventuel essai.

5. Réunion de rattrapage du 11 août 2020

Tous les arbitres devant absolument suivre une formation théorique –notamment dans le domaine des modifications des lois du jeu ainsi que le protocole sanitaire en vigueur.

La RA consacre, le 11 août 2020, de 18h30 à 20h30, une soirée à l'intention d'arbitres n'ayant pas assisté à la réunion du 11 juillet 2020. Il leur sera rappelé l'utilisation de la FMI ainsi que les consignes générales que doivent respecter tous les arbitres, dans le cadre de leur mission.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30.

Irshad ABDUL MUNAF	Bernard PARIS
Le Président	Le Secrétaire de séance

.